



Billets à coupon remboursables par anticipation CIBC liés à NVIDIA Corporation, série 4 (\$ US)

Billets avec capital à risque - Échéant le 23 juin 2026
(Le 10 juin 2021)

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Billets à coupon remboursables par anticipation CIBC liés à NVIDIA Corporation, série 4 (\$ US)

Liés à NVIDIA Corporation	Paielements de coupon semestriels éventuels de 5,25 % (10,50 % par année)	Clause d'appel au remboursement semestriel (à compter de décembre 2021)	Protection éventuelle du capital de 20,00 %
------------------------------	--	--	--

Points saillants du placement

Monnaie :	Libellés en dollars américains
Action de référence :	Les actions ordinaires de NVIDIA Corporation inscrites à la cote du NASDAQ (NASDAQ : NVDA)*
Flux de trésorerie :	Les billets offrent la possibilité d'obtenir des paiements de coupon semestriels correspondant au montant du coupon de 5,25 \$ US par billet si le rendement de l'action de référence à la date d'évaluation précédente est supérieur ou égal à -20,00 %.
Clause d'appel au remboursement :	La CIBC appellera automatiquement les billets au remboursement à une date d'appel au remboursement si le rendement de l'action de référence à la date d'évaluation précédant cette date d'appel au remboursement est supérieur ou égal à 0,00 %.
Protection éventuelle du capital :	Si la CIBC n'appelle pas automatiquement les billets au remboursement et que le rendement de l'action à l'échéance est négatif, les billets offrent une protection du capital à l'échéance si le rendement de l'action de référence est supérieur ou égal à -20,00 % à la date d'évaluation finale. Toutefois, si le rendement de l'action de référence est inférieur à -20,00 % à la date d'évaluation finale, les investisseurs recevront à l'échéance un montant inférieur au capital, sous réserve d'un paiement minimal de 1,00 \$ US par billet.

Durée	Offerts jusqu'au	Date d'émission	Date d'échéance (si non appelés au remboursement)	Placement minimal	Mode d'achat
5 ans	17 juin 2021	23 juin 2021	23 juin 2026	5 000 \$ US	Wood Gundy : SyndNET Tiers : Fundserv CBL12119
Groupe de distribution					
Colombie-Britannique		877-858-9332	Québec		855-847-6696
Ontario		866-474-4166	Canada atlantique		888-847-6407
Prairies		866-391-8633	Service à la clientèle Fundserv		866-474-0142

* Les investisseurs ne pourront pas recevoir de dividendes ni d'autres distributions sur l'action de référence. Le taux de rendement annuel des dividendes de l'action de référence était de 0,10 % pour la période de 12 mois terminée le 2 juin 2021, ce qui représenterait des dividendes totaux de 0,50 % pendant la durée de cinq ans des billets, dans l'hypothèse où le taux de rendement des dividendes demeure constant et où les dividendes ne sont pas réinvestis.



Exemples hypothétiques

Les exemples hypothétiques suivants illustrent le calcul des paiements de coupon et du montant à l'échéance selon trois différents scénarios. Ces exemples ne sont présentés qu'à titre indicatif et ne devraient pas être considérés comme des estimations ou des prévisions quant au rendement de l'action de référence à quelque moment que ce soit pendant la durée des billets ou quant au rendement qui peut être versé sur les billets. Le rendement réel de l'action de référence sera différent de ces exemples hypothétiques, différence qui pourrait se révéler importante.

Scénario hypothétique n° 1 - Aucun paiement de coupon n'est payable et les billets ne sont pas appelés au remboursement avant l'échéance

Dans le présent scénario hypothétique, le rendement de l'action de référence était inférieur à -20,00 % à chaque date d'évaluation. Par conséquent, la CIBC n'a pas appelé automatiquement les billets au remboursement avant l'échéance et les investisseurs n'auraient le droit de recevoir de paiement de coupon à aucune date de paiement de coupon. Le montant variable à l'échéance sera de -36,00 \$ US par billet, soit le produit de 100,00 \$ US par -36,00 %, puisque le rendement de l'action de référence est inférieur à -20,00 % à la date d'évaluation finale. Dans cet exemple, le rendement total cumulatif est de -36,00 % (ce qui correspond à un rendement annuel composé de -8,54 %).

Date d'évaluation semestrielle	Rendement de l'action de référence	Paiement de coupon
Date d'émission		
1	-31,00 %	0,00 \$ US
2	-33,00 %	0,00 \$ US
3	-25,00 %	0,00 \$ US
4	-36,00 %	0,00 \$ US
5	-28,00 %	0,00 \$ US
6	-32,00 %	0,00 \$ US
7	-25,00 %	0,00 \$ US
8	-26,00 %	0,00 \$ US
9	-28,00 %	0,00 \$ US
10	-36,00 %	0,00 \$ US
Paiements de coupon totaux		0,00 \$ US
Montant variable		-36,00 \$ US
Montant à l'échéance		64,00 \$ US
Rendement annuel composé		-8,54 %

Scénario hypothétique n° 2 - Des paiements de coupon sont payables à six dates de paiement de coupon et les billets ne sont pas appelés au remboursement avant l'échéance

Dans le présent scénario hypothétique, le rendement de l'action de référence était inférieur à 0,00 % à chaque date d'évaluation et le rendement de l'action de référence était inférieur à -20,00 % à quatre dates d'évaluation. Par conséquent, les billets n'ont pas été appelés au remboursement automatique par la CIBC et les investisseurs auraient le droit de recevoir des paiements de coupon à six dates de paiement de coupon (des paiements de coupon totaux de 31,50 \$ US pendant la durée des billets). Le montant variable à l'échéance correspondra au produit de 100,00 \$ US par 0,00 %, puisque le rendement de l'action de référence était supérieur à -20,00 % à la date d'évaluation finale. Dans cet exemple, le rendement total cumulatif est de 31,50 % (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 5,63 %).

Date d'évaluation semestrielle	Rendement de l'action de référence	Paiement de coupon
Date d'émission		
1	-28,00 %	0,00 \$ US
2	-32,00 %	0,00 \$ US
3	-40,00 %	0,00 \$ US
4	-23,00 %	0,00 \$ US
5	-13,00 %	5,25 \$ US
6	-15,00 %	5,25 \$ US
7	-16,00 %	5,25 \$ US
8	-11,00 %	5,25 \$ US
9	-17,00 %	5,25 \$ US
10	-14,00 %	5,25 \$ US
Paiements de coupon totaux		31,50 \$ US
Montant variable		0,00 \$ US
Montant à l'échéance		100,00 \$ US
Rendement annuel composé		5,63 %



Scénario hypothétique n° 3 - Des paiements de coupon sont payables à sept dates de paiement de coupon et les billets sont appelés au remboursement avant l'échéance

Dans le présent scénario hypothétique, le rendement de l'action de référence était supérieur à 0,00 % à la septième date d'évaluation et le rendement de l'action de référence était supérieur à -20,00 % à sept dates d'évaluation. Par conséquent, les billets ont été appelés au remboursement automatique par la CIBC à la date d'appel au remboursement connexe suivant la septième date d'évaluation et les investisseurs auraient le droit de recevoir des paiements de coupon à sept dates de paiement de coupon (des paiements de coupon totaux de 36,75 \$ US pendant la durée des billets). Puisque le rendement de l'action de référence était supérieur à 0,00 % à la septième date d'évaluation, le montant variable correspondra à 0,00 \$ US par billet, soit le produit de 100,00 \$ US par 0,00 %. Dans cet exemple, le rendement total cumulatif est de 36,75 % (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 9,35 %).

Date d'évaluation semestrielle	Rendement de l'action de référence	Paie ^{ment} de coupon
Date d'émission		
1	-11,00 %	5,25 \$ US
2	-18,00 %	5,25 \$ US
3	-11,00 %	5,25 \$ US
4	-17,00 %	5,25 \$ US
5	-18,00 %	5,25 \$ US
6	-14,00 %	5,25 \$ US
7	1,00 %	5,25 \$ US
Paie ^{ments} de coupon totaux		36,75 \$ US
Montant variable		0,00 \$ US
Montant à l'échéance		100,00 \$ US
Rendement annuel composé		9,35 %

Détails du placement

Émetteur :	La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC »)
Capital :	100,00 \$ US (valeur nominale) par billet
Montant de l'émission :	Maximum de 50 000 000 \$ US (500 000 billets)
Souscription minimale :	5 000 \$ US (50 billets)
Action de référence :	Les actions ordinaires de NVIDIA Corporation inscrites à la cote du NASDAQ (NASDAQ : NVDA)
Date d'émission :	Le 23 juin 2021
Date d'échéance/Durée :	Le 23 juin 2026 (cinq ans), étant entendu que si cette date n'est pas un jour ouvrable, la date d'échéance sera alors le jour ouvrable suivant, sous réserve de l'appel au remboursement automatique des billets par la CIBC à une date d'appel au remboursement et sauf en cas de perturbation des marchés.
Dates de paiement de coupon :	Les dates indiquées ci-dessous, étant entendu que si l'un de ces jours n'est pas un jour ouvrable, la date de paiement de coupon sera le prochain jour ouvrable, sauf en cas de perturbation des marchés : 23 décembre 2021 23 décembre 2022 27 décembre 2023 23 décembre 2024 23 décembre 2025 23 juin 2022 23 juin 2023 24 juin 2024 23 juin 2025 23 juin 2026
Paie ^{ments} de coupon :	À chaque date de paiement de coupon semestrielle pendant la durée des billets, les investisseurs pourront recevoir des paiements de coupon correspondant à 5,25 \$ US par billet (le « montant du coupon »). Les paiements de coupon seront établis comme suit : - si le rendement de l'action de référence à la date d'évaluation précédente est supérieur ou égal à -20,00 %, le paiement de coupon correspondra au montant du coupon; et - si le rendement de l'action de référence à la date d'évaluation précédente est inférieur à -20,00 %, le paiement de coupon s'établira à 0,00 \$ US par billet. Les paiements de coupon totaux payables aux investisseurs pendant la durée des billets n'excéderont pas 52,50 \$ US par billet (compte tenu du montant de 5,25 \$ US par billet payable à chaque date de paiement de coupon). Aucun paiement de coupon ne sera effectué à une date de paiement de coupon si le rendement de l'action de référence à la date d'évaluation précédente est inférieur à -20,00 % ou si la CIBC a appelé automatiquement les billets au remboursement à une date d'appel au remboursement précédente. Il n'y a aucune garantie que quelque paiement de coupon sera effectué pendant la durée des billets.
Clause d'appel au remboursement :	La CIBC appellera automatiquement les billets au remboursement à une date d'appel au remboursement si le rendement de l'action de référence à la date d'évaluation précédant cette date d'appel au remboursement est supérieur ou égal à 0,00 %.



Dates d'appel au remboursement :	Les dates indiquées ci-dessous (si la date d'émission est le 23 juin 2021), étant entendu que si la date d'émission est reportée, chaque date d'appel au remboursement sera reportée d'un nombre de jours équivalent, toutefois si l'une de ces dates n'est pas un jour ouvrable et ne tombe pas au moins cinq jours ouvrables après la date d'évaluation précédente, la date d'appel au remboursement pertinente sera reportée au jour ouvrable suivant qui tombe au moins cinq jours ouvrables après cette date d'évaluation, dans chaque cas sauf en cas de perturbation des marchés : <table> <tr> <td>23 décembre 2021</td><td>23 juin 2022</td></tr> <tr> <td>23 décembre 2022</td><td>23 juin 2023</td></tr> <tr> <td>27 décembre 2023</td><td>24 juin 2024</td></tr> <tr> <td>23 décembre 2024</td><td>23 juin 2025</td></tr> <tr> <td>23 décembre 2025</td><td></td></tr> </table>	23 décembre 2021	23 juin 2022	23 décembre 2022	23 juin 2023	27 décembre 2023	24 juin 2024	23 décembre 2024	23 juin 2025	23 décembre 2025	
23 décembre 2021	23 juin 2022										
23 décembre 2022	23 juin 2023										
27 décembre 2023	24 juin 2024										
23 décembre 2024	23 juin 2025										
23 décembre 2025											
Rendement de l'action de référence :	Le rendement de l'action de référence correspondra au pourcentage (positif ou négatif), calculé comme suit : $(\text{cours de l'action}_{\text{DEV}} - \text{cours de l'action}_{\text{DEM}}) / \text{cours de l'action}_{\text{DEM}}, \text{ où :}$ - le « cours de l'action_{DEV} » correspondra au cours de clôture à la date d'évaluation pertinente; et - le « cours de l'action_{DEM} » correspondra au cours de clôture à la date d'émission, étant entendu que si la date d'émission n'est pas un jour de bourse le cours de l'action_{DEM} sera établi le jour de bourse suivant (auquel cas les renvois au cours de clôture à la date d'émission seront réputés renvoyer au niveau de clôture le prochain jour de bourse), sous réserve, dans chaque cas, des dispositions prévues à la rubrique « Perturbations des marchés, rajustements, substitutions et événements extraordinaires » dans le prospectus.										
Dates d'évaluation :	Les dates indiquées ci-dessous, étant entendu que si l'un de ces jours n'est pas un jour de bourse, la date d'évaluation applicable sera le jour de bourse précédent, sauf en cas de perturbation des marchés : <table> <tr> <td>16 décembre 2021</td><td>16 juin 2022</td></tr> <tr> <td>16 décembre 2022</td><td>16 juin 2023</td></tr> <tr> <td>18 décembre 2023</td><td>17 juin 2024</td></tr> <tr> <td>16 décembre 2024</td><td>16 juin 2025</td></tr> <tr> <td>16 décembre 2025</td><td>16 juin 2026</td></tr> </table>	16 décembre 2021	16 juin 2022	16 décembre 2022	16 juin 2023	18 décembre 2023	17 juin 2024	16 décembre 2024	16 juin 2025	16 décembre 2025	16 juin 2026
16 décembre 2021	16 juin 2022										
16 décembre 2022	16 juin 2023										
18 décembre 2023	17 juin 2024										
16 décembre 2024	16 juin 2025										
16 décembre 2025	16 juin 2026										
Montant à l'échéance :	Sous réserve d'un montant à l'échéance minimal de 1,00 \$ US par billet, les investisseurs auront le droit de recevoir à la dernière des éventualités suivantes à survenir : a) le cinquième jour ouvrable qui suit la date d'évaluation finale, ou b) la date d'échéance (la « date de versement à l'échéance ») (ou à une date d'appel au remboursement, si la CIBC appelle automatiquement les billets au remboursement avant la date d'échéance) à l'égard de chaque billet détenu par les investisseurs, un montant par billet (le « montant à l'échéance ») correspondant à la somme i) du capital, et ii) du montant variable, qui sera nul ou négatif.										
Montant variable :	Le montant variable par billet correspond au produit obtenu en multipliant 100,00 \$ US par ce qui suit : 0,00 % si le rendement de l'action de référence est supérieur ou égal à -20,00 % à la date d'évaluation précédente; ou - le rendement de l'action de référence (lequel sera négatif dans les circonstances et résultera en une perte d'une partie du capital à l'échéance), si le rendement de l'action de référence est inférieur à -20,00 % à la date d'évaluation précédente. Si la CIBC appelle les billets au remboursement, les investisseurs n'auront pas le droit de recevoir les rendements supplémentaires auxquels ils auraient par ailleurs eu droit si la CIBC n'avait pas appelé les billets au remboursement.										
Marché secondaire et montant de négociation anticipée :	Les billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse ou d'un système de cotation. Marchés mondiaux CIBC inc. (« MM CIBC ») a l'intention d'offrir un marché secondaire quotidien sur lequel pourront lui être vendus les billets, mais elle se réserve le droit de ne pas le faire à son gré, à tout moment et sans préavis aux investisseurs. MM CIBC n'offrira en aucun cas un marché secondaire pour les billets à une date d'évaluation des billets ou après une telle date si les billets sont appelés au remboursement par la CIBC à la date d'appel au remboursement applicable. Les billets ne pourront être négociés sur aucun autre marché secondaire. Les ventes sur le marché secondaire pourraient être faites à un prix inférieur au capital et feront état de la déduction du montant de négociation anticipée qui s'établira initialement à 3,78 % par billet et qui diminuera quotidiennement de 0,042 % pour atteindre 0,00 % après 90 jours. En outre, la vente de billets initialement achetés au moyen du réseau Fundserv sera assujettie à certaines procédures et limites établies par le réseau Fundserv. L'investisseur qui dispose d'un billet en faveur de MM CIBC sur le marché secondaire sera généralement tenu d'inclure dans son revenu en tant qu'intérêt l'excédent, le cas échéant, du prix de vente du billet par rapport au capital de ce billet. Aux fins de ce calcul, le capital d'un billet sera converti en dollars canadiens au moyen du taux de change en vigueur au moment de la vente. Les investisseurs qui disposent d'un billet avant l'échéance devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité. Voir « Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » dans le supplément de fixation du prix.										
Agent des calculs :	MM CIBC										
Admissibilité pour les comptes enregistrés :	Admissibles pour les REER, les FERR, les REEE, les REEI, certains RPDB et les CÉLI										

Fundserv est une marque déposée de Fundserv Inc.

Mise en garde

Le présent document devrait être lu parallèlement au prospectus préalable de base simplifié de la CIBC daté du 5 novembre 2019 (le « prospectus ») et au supplément de fixation du prix n° 1 367 de la CIBC se rapportant au prospectus et daté du 10 juin 2021 (le « supplément de fixation du prix »).

Un placement dans les billets comporte des risques différents de ceux des titres d'emprunt traditionnels à taux fixe ou à taux variable. Il n'est pas garanti par la CIBC, les courtiers, les membres de leurs groupes respectifs, les personnes ayant un lien avec eux ni aucune autre personne ou entité que les porteurs de billets recevront un montant cumulatif égal à leur placement initial dans les billets, ni qu'ils obtiendront un rendement sur les billets (sous réserve d'un montant à l'échéance minimal de 1,00 \$ US par billet) à l'échéance des billets ou avant. Les sommes versées aux porteurs des billets dépendront du rendement des cours de l'action de référence. Un placement dans les billets ne convient pas à l'acheteur qui ne comprend pas (seul ou avec l'aide d'un conseiller financier) les modalités des billets ou les risques liés aux billets et aux produits structurés, aux options ou aux instruments financiers semblables en général. Voir « Facteurs de risque » dans le prospectus et « Certains facteurs de risques » dans le supplément de fixation du prix.

Les billets ne constitueront pas des dépôts assurés aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou d'un autre régime d'assurance-dépôts visant à garantir le remboursement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution de dépôt.

Le capital des billets ne sera pas intégralement garanti et, sous réserve du montant à l'échéance minimal de 1,00 \$ US par billet, sera à risque. Par conséquent, les investisseurs risquent de perdre la quasi-totalité de leur placement initial dans les billets.

MM CIBC a l'intention d'offrir un marché secondaire sur lequel pourront lui être vendus les billets, mais elle se réserve le droit de ne pas le faire à son gré, à tout moment et sans préavis aux porteurs de billets. Il n'existe pas d'autre marché pour la négociation des billets, et il peut être impossible pour les souscripteurs de les revendre.

MM CIBC est une filiale en propriété exclusive de la CIBC. En raison de ce lien, la CIBC est un « émetteur relié » et un émetteur associé » à MM CIBC au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Voir « Mode de placement » dans le prospectus.

